

DOPAGE : AUTORISATION D'USAGE A DES FINS THERAPEUTIQUES

QUI EST CONCERNE PAR UNE AUTORISATION D'USAGE A DES FINS TERAPEUTIQUES (AUT) ?

Tout licencié :

- pouvant être soumis à un contrôle antidopage à l'occasion de sa participation aux compétitions organisées par la Fédération, ses Ligues et Comités Départementaux, et à l'issue desquelles sont délivrés des titres nationaux, régionaux et départementaux, pendant toute manifestation sportive autorisée par la Fédération, ainsi que pendant les entraînements préparant à toute compétition et manifestation sportive,
- et prenant des médicaments - dans le cadre de prescriptions médicales justifiées par un médecin, à des fins thérapeutiques - qui figurent sur la liste des interdictions définies par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), liste transposée en France par le décret 2007-41 du 11 janvier 2007.

QUE DOIS-JE FAIRE LORSQUE JE SUIS CONCERNE ?

Pour les athlètes de niveau national, régional et départemental :

1/ Faire remplir, par mon médecin, en caractère d'imprimerie, un formulaire de demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) **pour chaque pathologie**, en me servant soit du formulaire abrégé, soit du formulaire standard de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD).

- le formulaire abrégé doit être utilisé pour les cas suivants :
 - o Béta – 2 agonistes par voie inhalée (Salbutamol, Terbutaline, Salmétérol, Formotérol),
 - o Glucocorticoïdes par voie non systémique (infiltrations intra-articulaires, inhalations et pulvérisations nasales)
- le formulaire est standard pour tous les autres cas.

De plus, faire remplir, par mon médecin, en caractère d'imprimerie, un dossier médical **spécifique pour l'Asthme, l'Hypertension Artérielle, les Tendinopathies, les maladies dermatologiques, ou toute autre pathologie**.

2/ Expédier, au moins trente jours avant toute participation à la compétition considérée, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, 229 Boulevard Saint Germain 75007 PARIS, **un dossier par pathologie**, comprenant :

- Le ou les formulaires de demande d'AUT dûment remplis par le médecin,
- La copie de la prescription (ordonnance) de moins d'un an, revêtue du cachet et de la signature du médecin et précisant la nature, la posologie et la durée du traitement prescrit,
- Les pièces et examens médicaux dont la liste est fixée pour chaque pathologie par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, (dossier médical, incluant notamment les antécédents médicaux, une présentation de l'histoire de la maladie et l'interrogatoire médical du malade, ainsi que les pièces supplémentaires à fournir pour l'hypertension artérielle, les pathologies asthmatiformes et tendineuses). Les examens médicaux doivent dater de moins de deux ans,
- Un chèque d'un montant de 40 euros à l'ordre de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage par demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques **(AUT) standard**.

3/ Conserver une copie du dossier expédié à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

4/ **Informé le Médecin Fédéral National**, Docteur Virgile AMIOT, 41 rue de Fécamp, 75012 PARIS, de votre demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT).

5/ Lors d'un contrôle antidopage, présenter la notification d'AUT délivrée par l'AFLD et faire inscrire le numéro de l'AUT sur le procès-verbal de contrôle.

Pour les athlètes de niveau international.

En plus de la procédure définie précédemment pour les athlètes de niveau national :

1/ Faire remplir, par mon médecin, en caractère d'imprimerie, un formulaire **supplémentaire** de demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) **pour chaque pathologie**, en se servant :

- soit du formulaire abrégé, soit du formulaire standard de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) pour le Baseball,
- soit du formulaire abrégé, soit du formulaire standard de l'International Softball Federation pour le Softball.

- le formulaire abrégé doit être utilisé pour les cas suivants :
 - o Béta – 2 agonistes par voie inhalée (Salbutamol, Terbutaline, Salmétérol, Formotérol),
 - o Glucocorticoïdes par voie non systémique (infiltrations intra-articulaires, inhalations et pulvérisations nasales)
- le formulaire est standard pour tous les autres cas.

2/ Expédier le dossier comprenant tous les éléments demandés sur les formulaires, au moins vingt et un jours avant toute participation à la compétition internationale considérée, à :

- l'International Baseball Federation (IBAF), Avenue de Mon Repos 24, Case Postale 6099, 1002 LAUSANNE, SUISSE, pour le Baseball Fax : + 41 21 318 8241
- L'International Softball Federation (ISF), 1900 S. Park Road, Plant City, FL 33583, USA, pour le Softball Fax : + 1 (813) 684-0105

3/ Conserver une copie du dossier expédié.

4/ **Informé le Médecin Fédéral National**, Docteur Virgile AMIOT, 41 rue de Fécamp, 75012 PARIS, de votre demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT).

5/ Lors d'un contrôle antidopage, présenter le récépissé d'AUT délivré par la Fédération Internationale et faire inscrire le numéro de l'AUT sur le procès-verbal de contrôle.

Les Documents suivants sont disponibles en ligne sur le Site de la Fédération dans la partie "Textes Officiels" et dans la sous-rubrique N°10 - Discipline Dopage :

NIVEAU NATIONAL, REGIONAL et DEPARTEMENTAL :

- Liste des interdictions Etat Français Décret du 11 janvier 2007
- Guide d'utilisation des demandes d'AUT de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD)
- Procédure d'utilisation des AUT de l'AFLD
- Guide pratique de demande d'AUT Asthme de l'AFLD
- Guide pratique de demande d'AUT Hypertension Artérielle de l'AFLD
- Guide pratique de demande d'AUT Tendinopathie de l'AFLD
- Formulaire de demande d'AUT standard de l'AFLD
- Formulaire de demande d'AUT abrégée de l'AFLD
- Questionnaire Type de demande d'AUT Asthme de l'AFLD
- Arbre décisionnel Asthme de l'AFLD
- Questionnaire Type de demande d'AUT Hypertension Artérielle de l'AFLD
- Questionnaire Type de demande d'AUT Tendinopathie de l'AFLD

NIVEAU INTERNATIONAL :

- Liste des interdictions de l'AMA 2007
- Brochure sur les AUT de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA)
- Formulaire de demande d'AUT standard de l'AMA pour l'IBAF (niveau international)
- Formulaire de demande d'AUT abrégée de l'AMA pour l'IBAF (niveau international)
- Formulaire de demande d'AUT standard de l'ISF (niveau international)
- Traduction en français du formulaire de demande d'AUT standard de l'ISF
- Formulaire de demande d'AUT abrégée de l'ISF (niveau international)
- Traduction en français du formulaire de demande d'AUT abrégée de l'ISF

Tout renseignement complémentaire peut également être trouvé sur le site de l'Agence française de Lutte contre le Dopage : www.afld.fr